



ANALYSE

2019/22

LA SÉCU, PREMIER REMPART CONTRE LA PAUVRETÉ

La sécu, premier rempart contre la pauvreté

La Belgique, pays riche, a, dit-on, une des meilleures sécurités sociales au monde. Nous pouvons être fiers ! Pourtant, à quelques jours de la journée internationale de lutte contre la pauvreté et d'après le SPF sécurité socialeⁱ, nous avons augmenté, entre 2008 et 2017, de 102 000 personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale et le taux de risque de pauvreté des ménages à faible intensité de travail, particulièrement avec des enfants, est passé de 58% en 2015 à 70% en 2017 ! Le nombre de personnes qui postposent des soins relevant de la santé a lui aussi augmenté au cours des dernières années.

Comment expliquer que la pauvreté et l'insécurité sociale sont en hausse chez nous ? Pourquoi notre sécurité sociale n'est-elle plus à la hauteur des besoins ? Sommes-nous réellement dans une société d'assistés qui coûtent cher et à laquelle il faudrait mettre un terme ?

La sécurité sociale est un système de solidarité entre les travailleurs et les chômeurs, les actifs et les pensionnés, les personnes en bonne santé et celles en incapacité de travail (maladies, naissances, accidents et autres) ... Elle permet de gommer certaines inégalités de la société. Sans elle, les autres droits humains inaliénables seraient bafoués et il est impossible d'avoir une vie digne. Elle vient à peine de fêter ses 75 ans et nous lui avons souhaité longue vieⁱⁱ. Aujourd'hui, elle semble plus affaiblie que jamais et parait, à son tour, avoir besoin d'une protection.

La pauvreté, un point de vue

La sécurité sociale est étroitement liée à la pauvreté puisque elle est un instrument de redistribution visant à la réduireⁱⁱⁱ. Son but est de protéger contre les « risques » de la vie telle que vieillesse, naissances, maladies, perte d'emplois ou encore accident. Souvenez-vous qu'après la sécurité sociale il ne vous reste plus que le CPAS pour vous aider en cas de coup dur ! Mais d'abord qu'est-ce que la pauvreté aujourd'hui en Belgique ?

Le Larousse définit l'adjectif « pauvre » par « qui a peu de ressources financières, peu de biens »^{iv}. L'Union européenne, plus complète, le définit comme ceci : « par pauvre, on entend les personnes, familles ou groupes de personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si limitées qu'elles sont exclues du niveau de vie minimal reconnu comme acceptable dans l'État membre où ils vivent. »^v Ce niveau de vie est mesuré par trois indicateurs : le revenu (seuil de pauvreté = 1.187€ par mois en 2019 en Belgique, soit 16.4% de la population), la privation matérielle (payer ses factures, consommer de la viande ou du poisson, avoir un lave-linge, avoir un téléphone...) et l'intensité de travail (moins d'1/5 de leur temps durant 1an).^{vi}

La manière dont la pauvreté est perçue se réfère à des représentations mouvantes suivant les lieux et les époques. Pendant longtemps elle était vue comme une fatalité qui atteignait les personnes obligées de travailler pour vivre^{vii}. Les pauvres étaient les travailleurs et les riches, les oisifs. La charité chrétienne et la solidarité paysanne étaient en première ligne pour leur porter assistance. L'Église crée alors, vers le 13^e siècle, des lieux d'asile qui vont ensuite se transformer en institutions de soin, prémices des hôpitaux, que les pouvoirs laïques viendront également soutenir par la suite. Et avec l'usage plus fréquent de la monnaie apparaîtront des banques pour les pauvres.

Depuis la fin du Moyen Age, le rapport au travail s'est transformé et il est possible d'être un « bon » ou un « mauvais » pauvre^{viii}. En effet, leur caractère sacré s'est mué en un fléau trouvant son origine dans l'oisiveté^{ix}. Cette séparation se base sur le « bon » pauvre d'ici et inapte au travail contre le « mauvais » d'ailleurs, valide et vagabond. Puis, lors de l'essor urbain le pauvre devient un anonyme et une menace^x. Les autorités décident alors de remplir les prisons de ces misérables. Les initiatives d'assistances se multiplient (distribution de vêtement, nourriture...) autant que les mesures d'enfermement et de travail forcé.^{xi} La pauvreté devient criminelle et assimilée à de la délinquance.

La charité Chrétienne est remplacée par les bureaux de bienfaisance publics (ancêtre des CPAS) et les hospices civils gérés par la commune où la personne sans emploi, mais valide est mise à la disposition du gouvernement.^{xii} Dans le même temps, une nouvelle pauvreté apparaît avec la révolution industrielle, elle s'appellera prolétariat. Les sociétés s'enrichissent tandis que les sans-emplois sont mis au travail forcé et les ouvriers (hommes, femmes, enfants) doivent accepter de travailler sous n'importe quelle condition sous peine d'être traité comme un criminel.

La Belgique devra attendre plus d'un siècle après son indépendance pour voir le pacte social signé, protégeant enfin les travailleurs contre la maladie, les accidents, la vieillesse, la perte d'emploi... Ce pacte social s'est construit suite à des catastrophes minières, des grèves sanglantes, des guerres et les combats des ouvriers. Ainsi un certain niveau de vie aux travailleurs fut garanti, les inégalités et la pauvreté furent réduites et combattues avec ferveur. Nous sommes dans les 30 glorieuses.

Malheureusement, dès les années 80, le problème ressurgit et le chômage explose suite à l'évolution économique et sociale. Lentement, la société prend conscience qu'il ne s'agit pas d'une crise éphémère et le chômage structurel de longue durée s'accroît. Pourtant, la faute n'est pas recherchée dans le système mais bien rejetée sur les personnes qui en souffrent. Aujourd'hui, la légitimité de la redistribution et de la solidarité est en crise^{xiii}. Nous entendons souvent que celui qui cherche trouve et que les pauvres sont responsables de leur propre situation. L'idée principale est que la réussite serait la conséquence directe des efforts individuels réalisés^{xiv}. Loin de remettre l'évolution sociétale en cause, le pauvre devient bouc émissaire et responsable de ses propres maux mais aussi de ceux de la société. Pour illustrer ces propos, Bart de Wever, jamais satisfait du détricotage de la sécurité sociale, clame qu'elle est une maladie et que sa surconsommation doit être réglée^{xv}.

Guerre à la sécu

C'est dans cette logique individualiste et libérale que nos gouvernements ont décidé de durcir les droits en lien avec la sécurité sociale : elle coûte trop cher aux bons citoyens qui travaillent, et donne à des profiteurs qui ne le méritent pas. Pire, la sécurité sociale est accusée de générer fraudeurs et paresseux qui, puisqu'ils sont assistés, ne vont pas chercher d'autres solutions. C'est bien connu.

Dès les années 80, début des politiques d'austérité^{xvi}, la sécurité sociale s'est vue subir des attaques des gouvernements successifs. Certaines indemnités sont revues à la baisse, des catégories de chômeurs sont créées (cohabitant, isolé, chef de ménage), les allocations pour étudiants sont diminuées.

Ces mutations concordent avec le passage de l'Etat-Providence à l'Etat social actif (1999) et le remplacement du mot Aide par Action dans l'acronyme CPAS (2004). L'idée dorénavant retenue est que l'action publique doit être affirmée, efficace et limitée, soutenir l'individualisation et le libre-échange. Elle doit mener à la responsabilisation du style de vie choisit^{xvii}. Être pauvre, un style de vie !? Bref, plus question d'être dans une société d'assistés passifs, il est temps d'activer les troupes.

Dans les années 90, les cotisations patronales sont diminuées (diminution des recettes de la sécurité sociale) et les chômeurs héritent d'un plan d'accompagnement qui peut mener à exclure ceux de longue durée. En 2004, le plan d'activation des chômeurs est mis en place où l'on évalue les efforts qu'ils fournissent pour se réinsérer afin de les sanctionner si cela ne semble pas suffisant^{xviii}. En 2009 l'âge de la pension est augmenté à 65 ans.

La sixième réforme de l'État, votée en 2011, a considérablement fragilisé la sécurité sociale en reléguant des pans entiers aux régions (les allocations familiales, divers aspects des soins de santé, des morceaux de l'assurance chômage et de la politique d'emploi ainsi que des allocations et aides aux personnes handicapées). Le premier moyen de financement de la sécurité sociale provient des cotisations sociales. Or, le nouveau système de financement est en rupture totale avec ce principe fondamental de la sécurité sociale (solidarité interpersonnelle, collecte chez les plus contribuables et redistribution en fonction des besoins) et obéit désormais à des critères démographiques (solidarité inter-régionale)^{xix}.

Le Gouvernement Michel réduit, dès son entrée en fonction, les cotisations patronales afin de stimuler l'emploi (qui aura plus augmenté en l'absence de gouvernement^{xx}) ; cette mesure a surtout pour conséquence de diminuer les recettes de la sécurité sociale. Il procède également à d'énormes coupes budgétaires (902 millions dans la santé !) et exclut énormément de bénéficiaires du chômage, qui se retrouvent alors au CPAS ou en incapacité^{xxi}. L'âge de la pension monte à 67 ans. Les prépensionné.e.s doivent dorénavant répondre à plusieurs exigences pour justifier leur statut et rester disponibles sur le marché de l'emploi jusqu'à 65 ans^{xxii}. Enfin, la dotation d'équilibre, l'un des financements pour pallier l'insuffisance des recettes de la sécurité sociale, perd son caractère automatique^{xxiii}.

Cette liste de mesures n'est pas exhaustive mais elle illustre parfaitement le mécanisme actuel. Face à la crise qui perdure, nous avons deux choix. Prévenir les problèmes, les régler à la source en réformant le système économique et en solidifiant la sécurité sociale et donc la solidarité, ou décider de soigner les symptômes en excluant et coupant les dépenses (mais aussi les recettes). Nos politiciens font, depuis de nombreuses années, le choix des symptômes, c'est-à-dire du court terme. Ils bouchent les trous d'un tuyau fragilisé de toutes parts, ce qui a pour résultat d'augmenter la pression et de le percer quelques temps après, non loin du premier trou.

Au revoir les sécu-sceptiques

La lutte menée par les travailleurs pour une sécurité sociale est une lutte pour une vie et des conditions de travail moins précaires. La sécurité sociale s'inscrit contre la loi du plus fort, celle du « marche ou crève »^{xxiv}. Elle est un barrage contre les risques pouvant engendrer la pauvreté. Grâce à elle, nous gagnons une réduction de plus de 40% du risque de pauvreté monétaire !^{xxv}.

Les réussites individuelles, tout comme la pauvreté, ne sont pas intégralement le fait des individus. Le contexte familial, les écoles fréquentées, les expériences de vie, les rencontres sont entièrement liées à l'infrastructure de notre société^{xxvi}. Lorsqu'un enfant naît, il a des compétences potentielles. Mais, s'il est enfermé dans le carcan de la pauvreté, il ne pourra ni se soigner, ni se nourrir, ni se cultiver, ni s'intégrer de manière suffisante. Il ne pourra pas s'émanciper. Adulte, il deviendra probablement pauvre à son tour, démotivé, invisible, dépendant des aides. Permettre aux personnes de sortir de ce cercle vicieux, c'est leur permettre d'être citoyens actifs dans la société, d'y participer monétairement aussi. La pauvreté est un engrenage duquel il est difficile de s'extirper. Sans sécurité sociale, cela serait même impossible. Et plus il y a de pauvres, moins la société fonctionne.

Il est important de souligner que le chômage (5.3 milliards) est seulement 4ème dans les dépenses de la sécurité sociale. Le top 3 est occupé par les pensions (28.1 milliards), les soins de santé (24.1 milliards) et les indemnités maladie (9.1 milliards)^{xxvii}. La théorie selon laquelle ce sont les chômeurs, ces profiteurs paresseux, qui vident notre sécu perd tout son sens !

La sécurité sociale protège les plus précaires mais elle soutient n'importe quel citoyen tout au long de sa vie. C'est grâce à elle qu'une mère peut s'occuper d'un nourrisson après sa naissance, acheter le nécessaire et garder son emploi par la suite. C'est grâce à la sécurité sociale que sont payés les premiers vaccins, les médicaments nécessaires pour soigner une rhino-pharyngite ou une carie, car sans elle, les soins de santé coûteraient dix fois plus cher ! C'est à nouveau grâce à elle qu'un employé peut partir en congés payés sans s'inquiéter et qu'un ouvrier blessé au travail peut payer ses soins pour se remettre sur pied, reprendre le travail au plus vite et cotiser à nouveau. Les exemples sont infinis.

La sécurité sociale est sous-financée depuis des années alors que les besoins de la population grandissent. Ces besoins ne sont pas un coût mais une opportunité : les soins de santé sont un pan de l'économie ! Au quotidien, la sécu est un véritable outil de solidarité entre nous tous et chacun d'entre nous bénéficie de ses prestations à toutes les étapes de la vie. Dès lors, nombreuses sont les voix qui s'élèvent contre la politique d'austérité visant à réduire le financement de la sécu et/ou les prestations. Le tax shift (littéralement : levier fiscal) doit être abandonné, ainsi que les avantages fiscaux qui participent au trou de la sécurité sociale. Le financement alternatif – qui provient de la TVA, du précompte mobilier et accises - et la dotation d'équilibre – fournie par l'Etat pour combler l'écart entre le financement de la sécu et les dépenses - doivent être garantis pour palier au manque de recettes. Les indemnités minimales d'incapacité de travail et d'invalidité doivent être relevées. L'individualisation des droits comme le statut de cohabitant, souvent défavorable aux femmes, doit être supprimé. La régionalisation de la sécurité sociale doit être stoppée, de nombreuses études montrent que sa mutualisation est plus efficace et moins coûteuse^{xxviii}. L'âge de la pension doit être diminué et permettre une transition avec de jeunes travailleurs qui cherchent du travail.

Nous voulons un refinancement de la sécurité sociale. S'il a été possible de la financer au sortir de la guerre, ça doit l'être toujours aujourd'hui. Il s'agit de changer les priorités politiques. Les dépenses augmentent, entre-autre, parce que la population croît et vieillit. Arrêter de financer la sécurité sociale, couper dans les dépenses, c'est paupériser. Paupériser, c'est créer de nouvelles dépenses tout en diminuant les recettes. C'est entrer, au niveau national, dans le cercle vicieux de la pauvreté.

Et, plus que tout, il est temps de revaloriser la sécurité sociale. Tout le monde doit y contribuer et en être fier ! Elle mérite reconnaissance. Pour cela, il est nécessaire qu'elle soit connue et comprise par les citoyens mais aussi défendue par nos politiques et en concertation sociale. Sans elle, notre société serait encore plus inégalitaire, injuste et pauvre. La Sécurité sociale est un formidable levier de développement économique et social, commun à l'ensemble des Belges, qu'il faut préserver et améliorer. Elle est un moteur du développement, un facteur de productivité économique et non un poids ! Elle favorise la croissance et l'emploi. Elle est socialement juste et économiquement efficace. Si nous ne la protégeons pas, nous nous mettons en danger nous-mêmes.

Lydie Flament
Chargée de Campagnes de sensibilisation



Avec le soutien de



Cette analyse est disponible au format PDF sur notre site Internet www.acrf.be

L'ACRF-Femmes en milieu rural souhaite que les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites. Toutefois, n'oubliez pas, dans ce cas, de mentionner la source et de nous transmettre copie de la publication.

Merci !

*Editeur responsable : ACRF-Femmes en milieu rural ASBL – rue Maurice Jaumain 15 – 5330 ASSESSE
R.P.M. Liège-division Namur n°0408.004.863*

ⁱ SPF Sécurité sociale et DG BeSoc, Evolution de la situation et de la protection sociale en Belgique 2018. Résumé et messages clés, Bruxelles, septembre 2018.

ⁱⁱ Corentin de Favereau, Très chère sécu, ACRF-Femmes en milieu rural, analyse 2019/15.

ⁱⁱⁱ Bea Cantillon et Natascha Van Mechelen, Lutte contre la pauvreté et sécurité sociale : fissures dans un paradigme politique, Revue belge de sécurité sociale, Belgique, 3^e trimestre 2013, pp.341-371.

^{iv} Larousse, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pauvre/58780>, [en ligne], consulté le 16-10-19.

^v Amnesty, https://www.amnesty.be/veux-agir/agir-localement/agir-a-l-ecole/l-espace-enseignants/enseignement-secondaire/dossier-papiers-libres-2005-les-derivees-identitaires-identites-et/article/ii-4-1-qu-est-ce-que-la-pauvrete?lang=fr&gclid=Cj0KQCjw_5rtBRDxARIsAJfxvYADus1oMKUpuiPqgsNbpnRN7fUrSB17rsy9tbuTUv87q-vofhiOlCyaArTmEALw_wcB, [en ligne], consulté le 16-10-19.

^{vi} Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, des faits et des chiffres, Belgique, 26-06-19.

^{vii} Luc Uytendbroek, La pauvreté au fil des siècles : toujours la même histoire ?, Vivre Ensemble Education, Bruxelles, 2010/03.

^{viii} Axelle Brodriez-Dolino, La pauvreté comme stigmat social. Construction et déconstructions, métropolitiques, 7 janvier 2019. [en ligne], https://www.metropolitiques.eu/spip.php?page=print&id_article=1323, consulté le 16-10-19.

^{ix} Daniel Zamora, Histoire de l'aide sociale en Belgique, revue politique, 06 septembre 2012

^x Daniel Zamora, Histoire de l'aide sociale en Belgique, revue politique, 06 septembre 2012

^{xi} Luc Uytendbroek, La pauvreté au fil des siècles : toujours la même histoire ?, Vivre Ensemble Education, Bruxelles, 2010/03.

^{xii} Daniel Zamora, Histoire de l'aide sociale en Belgique, revue politique, 06 septembre 2012

- ^{xiii} Luc Uytendbroek, La pauvreté au fil des siècles : toujours la même histoire ?, Vivre Ensemble Education, Bruxelles, 2010/03.
- ^{xiv} COJ, La société des assistés, c'est bel et bien fini ! et c'est tant mieux..., 29 juin 2019, [en ligne], <http://coj.be/la-societe-des-assistes-cest-bel-et-bien-fini-et-cest-tant-mieux/>, consulté le 16-10-19
- ^{xv} RTBF avec Belga, La sécurité sociale attaquée pour masquer l'échec de la politique du gouvernement, 13 mai 2017, [en ligne], https://www.rtf.be/info/belgique/detail_la-securite-sociale-attaquee-pour-masquer-l-echec-de-la-politique-du-gouvernement?id=9605047, consulté le 17-10-19.
- ^{xvi} Marian de Foy et Valéry Patternotte, la sécu en Belgique : Des hauts et débats (1/3), réseau Financité novembre 2017
- ^{xvii} Stefan Wojda, L'Etat social actif : Responsabilisation individuelle des chômeurs, une analyse psychosociale, Mémoire 2014-2015, ESPO UCL, [en ligne], https://cdn.uclouvain.be/public/Exports%20reddot/opes/documents/MEMOIRE_FINAL_-_WOJDA_Stefan.pdf, consulté le 17-10-19
- ^{xviii} Stefan Wojda, L'Etat social actif : Responsabilisation individuelle des chômeurs, une analyse psychosociale, Mémoire 2014-2015, ESPO UCL, [en ligne], https://cdn.uclouvain.be/public/Exports%20reddot/opes/documents/MEMOIRE_FINAL_-_WOJDA_Stefan.pdf, consulté le 17-10-19
- ^{xix} Daniel Dumont, La sécurité sociale et la sixième réforme de l'Etat : retroactes et mise en perspective générale, revue belge de sécurité sociale, 2015/02
- ^{xx} Belga, L'emploi a davantage augmenté en l'absence de gouvernement que sous Charles Michel, 12 décembre 2016, [en ligne], https://www.rtf.be/info/belgique/detail_l-emploi-a-davantage-augmente-en-l-absence-de-gouvernement-que-sous-charles-michel?id=9478956, consulté le 17 octobre 2019
- ^{xxi} Bruno Wattenbergh, Les chômeurs exclus se retrouvent au CPAS avec de nouvelles obligations pour y rester : analyse de la révolution sociale du gouvernement Michel, RTL info, 23 mai 2016, [en ligne], <https://www.rtl.be/info/belgique/politique/les-chomeurs-exclus-se-retrouvent-au-cpas-avec-de-nouvelles-obligations-pour-y-rester-le-point-sur-la-revolution-sociale-du-gouvernement-michel-820543.aspx>, consulté le 21-10-19
- ^{xxii} Stefan Wojda, L'Etat social actif : Responsabilisation individuelle des chômeurs, une analyse psychosociale, Mémoire 2014-2015, ESPO UCL, [en ligne], https://cdn.uclouvain.be/public/Exports%20reddot/opes/documents/MEMOIRE_FINAL_-_WOJDA_Stefan.pdf, consulté le 17-10-19
- ^{xxiii} Marian de Foy et Valéry Patternotte, la sécu en Belgique : Des hauts et débats (1/3), réseau Financité novembre 2017
- ^{xxiv} Marian de Foy et Valéry Patternotte, la sécu en Belgique : Des hauts et débats (1/3), réseau Financité novembre 2017
- ^{xxv} SPF Sécurité Sociale, La lutte contre la pauvreté en 6 questions, [en ligne], <https://socialsecurity.belgium.be/fr/octroi-des-droits-sociaux/la-lutte-contre-la-pauvrete-en-belgique-en-6-questions>, consulté le 21-10-19.
- ^{xxvi} COJ, La société des assistés, c'est bel et bien fini ! et c'est tant mieux..., 29 juin 2019, [en ligne], <http://coj.be/la-societe-des-assistes-cest-bel-et-bien-fini-et-cest-tant-mieux/>, consulté le 16-10-19
- ^{xxvii} Anne Panneels, Trop de dépenses ou pas assez de recettes ?, conférence FGTB, 04-10-19
- ^{xxviii} Arnaud Zacharie, La sécurité sociale n'est pas un fardeau, la libre, 18 mars 2016, <https://www.lalibre.be/debats/opinions/la-securite-sociale-n-est-pas-un-fardeau-56ead3b435702a22d5784e72>, consulté le 21-10-19